



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 27 mai 2022

PRESENTS : Mme Nathalie LONGUEVILLE - MM. Hervé AUTIERE - Quentin BERTHELET - Jonathan BLONDY (Président) - Daniel BOCQUIER - Jean Robert CLOFF (Secrétaire de séance) - Pascal GRAULIERE - Benjamin HAUTIER - Camille KHIAL - Bruno RONGIERAS

EXCUSES : MM. Lucas CUADRA - Gilbert BOSSE - Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF 24) - Quentin DELANNES - Mathieu DE MATOS - Saïd EL MOUFFAKIR (CTA) - Eric LACOUR (Président du District) - Aubin SOLER - Gilles THOMAS (représentant des éducateurs)

La commission départementale de l'arbitrage a été régulièrement et légalement convoqué par mail officiel émanant du secrétariat du District afin de se réunir ce vendredi 27 mai 2022 à 19h30, dont l'ordre du jour prévoyait la validation des classements de fin de saison 2021 / 2022.

Ouverture par le Président de la CDA : Jonathan BLONDY

Jonathan BLONDY ouvre la séance à 19h30, en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des présents.

Informations diverses : Jonathan BLONDY

Après deux saisons perturbées par le COVID, le Pôle Arbitrage 24 va ainsi « boucler » une saison pleine, qui aura permis de mettre en place le projet de développement de l'arbitrage départemental, présenté et voté par les clubs en septembre 2020.

Ce projet de modernisation, basé sur le rapprochement des familles, est guidé par l'équité et la transparence. Il est évident qu'il est important de remercier la quasi-totalité des arbitres qui ont officié cette saison pour leur investissement, leur sérieux, et leur volonté de se former.

Jonathan revient sur les désignations du dernier week-end (28 et 29 mai) de compétition afin d'expliquer les motifs pour lesquels les arbitres de Ligue ont été sollicités :

- Un grand week-end (jeudi de l'Ascension + fête des mères) sur lequel une bonne vingtaine d'arbitres étaient indisponibles,

- Un week-end où la quasi-totalité des rencontres, pour des raisons réglementaires, se sont jouées le dimanche après-midi,

- Les arbitres de Ligue n'ayant plus de match, ont été sollicités, car avant d'être arbitre de Ligue, ils sont avant tout arbitre de notre District, conformément au Règlement Intérieur du Pôle Arbitrage 24,

- Enfin, quelques explications sur les désignations de certains matchs jugés sensibles :

- o Nous avons appliqué les règles de désignation de la saison, à savoir éviter à un arbitre de refaire le même club dans un délai de 4 semaines,

- o Nous avons appliqué les règles de désignation de la saison, à savoir ne pas remettre un arbitre sur un club voisin de son domicile, ou sur un club où des difficultés avaient été rencontrées,

- o Nous avons répondu favorablement à la demande d'un arbitre en fin de carrière d'officier avec deux collègues de la même catégorie (dont un déjà concerné le week-end d'avant par un même club en raison d'urgence d'absence de dernière minute),

- o Nous avons enlevé, des matchs à enjeu, tous les arbitres désignés sur les finales de coupes et les finales de championnats,

- o Nous avons équilibré le nombre de rencontres en D1, D2 en fonction des indisponibilités, des blessures, etc.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 27 mai 2022

o Plusieurs clubs nous ont sollicité afin d'avoir des arbitres qu'ils n'avaient pas eu de la saison, souhaitant éviter toute polémique (qui serait injustifiée à l'égard de nos arbitres de District) sur l'issue d'un résultat,

o Nous avons dû également désigner nos futurs candidats régionaux afin de remplir leur quota de rencontres D1 et D2 pour que leur candidature puisse être validée par la CRA (voir règlement intérieur de la CRA),

o Nous avons également désigné nos JAR, considérés comme arbitre de District en séniors, afin de les préparer au début de saison prochaine pour les passerelles R3,

- Dans ce contexte, nous avons donc désigné :

- Un arbitre R2 en D1,
- Un arbitre JAR en D1,
- Cinq arbitres R2/R3 en D2,
- Un arbitre JAR en D2,
- Nous avons sollicité la CDA 16 afin de désigner six rencontres de D3 sur le nord du département, afin de boucler tous nos matchs compte tenu des indisponibilités pour la fête des mères.

Evidemment, rien n'est parfait, le sujet des désignations est souvent critiqué, convoité, mais personne pour autant n'a envie de s'en occuper.

Jonathan en a profité pour féliciter Benjamin, et Gilbert, qui se sont adaptés à tellement de demandes des arbitres, dont voici quelques exemples :

- Les arbitres qui ne souhaitent pas doubler,
- Les arbitres qui ne veulent arbitrer que le dimanche,
- Les arbitres qui ne veulent arbitrer que le samedi,
- Les arbitres qui ne peuvent arbitrer qu'un week-end sur deux,
- Les arbitres qui ont des impératifs kilométriques,
- Les arbitres qui souhaitent arbitrer dans une zone géographique pour des raisons familiales,
- Les arbitres qui ne souhaitent pas « officier avec tel ou tel arbitre » (liste non exhaustive)

Le président et l'ensemble des membres du Pôle Arbitrage ont fait preuve d'écoute, et n'ont sanctionné personne pour des divergences de point de vue. Les seules sanctions qui ont été prononcées l'ont été sur des absences répétées, non prévues à des rencontres, mettant en difficulté la tenue des matchs.

Dans ce contexte, dont le Président est prêt à tout entendre, il est préférable d'observer un peu de retenue sur les critiques, souvent dénuées de sens, et avec peu ou pas d'arguments.

Le licencié 310249408, auteur de plusieurs mails, puis de SMS menaçants, faisant preuve d'un manque de respect total à l'égard des membres de la CDA sera convoqué, à une date qui sera déterminée prochainement dans le respect de l'article 39 du statut de l'arbitrage de la FFF.

Bilan des candidatures régionales

DEMANUELLI Romain : Admis à l'écrit, Admis au test physique,

MOREAU Gregory : Admis à l'écrit, Admis au test physique,



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 27 mai 2022

BERGER Kévin : Admis à l'écrit, Admis au test physique,
DA SILVA José : Admis à l'écrit, Rattrapage au test physique,
NIERICHLO Ingrid : Admis à l'écrit, Admis au test physique,
Jonathan et les membres du Pôle Arbitrage félicitent les candidats présentés pour leur investissement, leur sérieux, et leur souhaite désormais de réussir la pratique sur la saison 2022/2023.

Classements de fin de saison et proposition d'affectation

La circulaire de classement a été transmise aux arbitres le 28 juillet 2021, affichée et présentée lors de la journée de rentrée du 04 septembre 2021.

La circulaire de fin de saison relative aux classements a été transmise aux arbitres le 25 février 2022 avec le PV de la réunion de CDA l'ayant validée, et publiée sur le site institutionnel du District Dordogne Périgord.

L'ensemble des observations ont été réalisées permettant d'établir les classements de fin de saison.

Un premier contrôle des observations a été effectué par Quentin Berthelet, puis par Jonathan Blondy, seuls membres du Pôle Arbitrage 24 à avoir eu accès aux notes pendant la saison 2021/2022 (membres indépendants non observateurs des poules de catégorie).

Un dernier contrôle a été effectué en double regard lors de la réunion de CDA de ce vendredi 27 mai 2022.

L'examen théorique a été corrigé par Quentin Delannes, en double regard avec Jean Robert Cloff, en amont de la réunion de CDA de ce vendredi 27 mai 2022.

La note CDA a été établie par Benjamin Hautier, en triple regard avec Jean Robert Cloff et Jonathan Blondy en amont de la réunion de CDA de ce vendredi 27 mai 2022.

Les classements définitifs ont été validés par la totalité des membres présents, après double vérification des notes additionnées.

Les classements seront soumis à validation du Comité de Direction du District Dordogne Périgord, conformément à l'article 11 du Statut de l'Arbitrage.

Désignations finales de championnat (établies sur la base des classements, des fins de carrière et des désignations en coupe)

	Centre	Assistant 1	Assistant 2	4ème arbitre
FINALE D2	BARTOLOMUCCI (Major D1)	RIGAL (Fin de carrière)	BESSON (Second de sa poule D1)	PRIOLEAUD (Fin de carrière)
FINALE D3	DEMANUELLI (Second D2, Major blessé)	ROCHE (Second major désigné en finale de coupe)	RONGIERAS (Second de sa poule désigné en finale de coupe)	ROBIDOU (Premier de sa poule de D3)
FINALE D4	SABATIER (Major D3)	CHARETTE (Second de sa poule D3)	PONS (Premier de sa poule de D3)	ELAORF (Stagiaire investi ayant fait l'objet d'une promotion accélérée)



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 27 mai 2022

Organisation soirée de clôture de la saison

Conjointement avec l'UNAF24, le District et la CDA, le 10 juin 2022, salle du TREMA à TRELISSAC, sera organisée la remise des récompenses aux challenges du fair play pour trois clubs de D1, D2 et U18. Puis seront honorés les arbitres majors de leur catégorie. Enfin, seront récompensés clubs et licenciés ou supporters, ayant participé aux six tests mis en ligne par la CDPA lors du confinement de 2021. Un moment de convivialité clôturera cette soirée. La CDA tient à remercier particulièrement le secrétaire général du TRELISSAC ANTONNE PERIGORD F.C et son club pour le prêt gracieux de la salle.

Parole à la CDPA

Benjamin HAUTIER annonce 208 accompagnements à date, ce qui conforte l'objectif annoncé d'un accompagnement maximal des stagiaires, véritable priorité de la CDPA.

Il annonce les propositions d'affectation des stagiaires pour la saison 2022/2023.

Parole à l'UNAF 24

Jean Robert CLOFF rappelle la soirée banquet organisée par l'UNAF24 à ATUR le 4 juin 2022.

Il rappelle les modalités de participation et de financement de la soirée du 10 juin.

Il propose à la CDA de faire sa réunion de rentrée en même temps que l'AG de l'UNAF24.

Divers

La CDA24 remercie la CDA16 pour son aide apportée lors des 29 et 30 mai en désignant six arbitres en Dordogne ce qui a permis de couvrir toutes les rencontres le nécessitant.

Conclusion

Jonathan remercie vivement l'ensemble des bénévoles pour leur investissement, l'ensemble des arbitres pour le sérieux et l'implication, et souhaite que la soirée du 10 juin 2022 soit un moment de convivialité, appréciée de toutes et tous.

Le Président,
Jonathan BLONDY

Le Secrétaire,
Jean Robert CLOFF